

## Pisciculture raccordée au réseau de chauffage



La pisciculture, raccordée, mais fermée.

PHOTO ISABELLE KOTTELAT/A

**CONSEIL D'ÉTAT** Les travaux de raccordement de la pisciculture à l'eau du lac ont quand même été réalisés.

### ESTAVAYER-LE-LAC

Lors de travaux en avril et mai dernier, la pisciculture d'Estavayer-le-Lac a été raccordée aux conduites d'eau que le Groupe E a tirées depuis le lac pour le réseau de chauffage, par pompe à chaleur, de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) et de l'EMS Les Mouettes. Cette eau pompée dans le lac au large et en profondeur pourrait aussi servir au fonctionnement de l'écloserie.

C'est ce que demandaient les deux députés broyards Michel Zadory et Jean-Daniel Chardonnens dans leur question en mars sur l'adduction d'eau du lac à l'écloserie de la pisciculture. Cette eau «bénéficie de toutes les conditions requises pour être utilisée dans l'écloserie de la nouvelle pisciculture qui ne fonctionne pas, justement en grande partie à cause du système actuel

d'approvisionnement en eau qui est inapproprié (température et qualité). Nous n'osons pas imaginer que le sort de la motion populaire et que les interventions des députés broyards soient déjà scellées, par conséquent il serait bon d'anticiper une remise en route de la pisciculture en compressant les coûts», écrivaient-ils en mars.

Le Conseil d'Etat vient de répondre que ces travaux ont bien eu lieu. Ils avaient été approuvés au printemps 2019, c'est-à-dire avant la décision d'arrêter la pisciculture intervenue en décembre. Il précise que des réflexions sont en cours pour alimenter, avec cette eau, une pompe à chaleur pour les besoins des locaux de la pisciculture. Et ajoute qu'elle devrait pouvoir servir au fonctionnement de l'écloserie sous réserve d'une analyse qui devrait confirmer la stabilité de sa qualité et son adéquation à l'usage d'une pisciculture. Voilà qui apporte de l'eau au moulin de tous ceux qui soutiennent la réouverture de l'établissement staviaçois. **IK**

# Bientôt un centre médical

**PROJET** Soutenu par la commune de Montagny, le Centre de santé est sur de bonnes voies: il a dévoilé jeudi dernier ses futurs locaux dans le complexe de Cousset-Centre.

### COUSSET

C'est le complexe de Cousset-Centre et plus particulièrement les locaux actuels de l'ECAB qui accueilleront au printemps 2021 le nouveau Centre de santé de la commune de Montagny.

Ce nouveau centre médical prendra la relève suite à la décision du Dr Michel Bersier de remettre son cabinet. Pour assurer la continuité et garder un médecin généraliste sur son territoire, le Conseil communal de Montagny avait proposé deux investissements en décembre dernier qui ont passé la rampe du Conseil général: 60 000 francs pour l'étude de faisabilité d'un cabinet de groupe et 50 000 francs de participation au capital social de la SA qui le gèrera.

L'association pour un centre de santé à Montagny (CeSaM) a été créée pour suivre ce projet. Elle a aussi demandé un soutien au Fonds de développement régional de la Coreb qui «avance positivement», selon Barbara Rothen, conseillère communale de Montagny, initiatrice du projet et présidente de l'association CeSaM. Son comité proposait jeudi dernier un état d'avancée du projet sur les lieux mêmes qui accueilleront le futur centre.

«Propriétaire de l'ensemble du complexe, l'ECAB a rapidement



Devant les locaux du futur centre de santé, de g. à dr.: Christophe Burri, secrétaire communal, le Dr Michel Bersier et son épouse Béatrice, Frédéric Stadler, de PraxaMed, et la conseillère communale Barbara Rothen. PHOTO ISABELLE KOTTELAT

montré son intérêt et nous mettra ses locaux à disposition, en location» a ajouté Barbara Rothen.

Le nouveau centre de santé comprendra trois salles de consultation, une radiologie, un laboratoire. «Nous avons déjà rencontré plusieurs médecins de la région qui sont intéressés ainsi que des spécialistes. Et nous avons la confirmation de la Dr<sup>e</sup> Jennifer Taiocchi, une généraliste qui a déjà travaillé dans la région», a relevé Frédéric Stadler, directeur

pour la Suisse romande de Praxa-Med Center, une société qui accompagne les communes dans les reprises de cabinets médicaux, en charge de l'étude de faisabilité.

Idéalement, ce sont deux généralistes qui sont espérés pour ce nouveau centre de santé ainsi qu'un ou deux spécialistes qui se partageraient une salle.

Mais la patientèle du Dr Michel Bersier, dont le cabinet ferme en juillet, ne sera pas laissée à elle-même. Une transition avec la fu-

ture ouverture du centre de santé sera possible dans un local voisin, également dans le complexe de Cousset-Centre, dès septembre où le Dr Bersier assurera la transition avec la Dr<sup>e</sup> Taiocchi.

Proche des transports publics, «ce beau projet pour notre commune est capital pour les patients du Dr Bersier et assure une pérennité de ce Cousset-Centre», s'est réjoui Christophe Burri, secrétaire communal.

**■ ISABELLE KOTTELAT**

## Assemblées communales

### Surpierre

**Les comptes sont bons**  
L'assemblée communale de Surpierre a réuni 26 citoyens mardi soir. Ils ont approuvé les comptes 2019 qui bouclent avec un bénéfice de 5795 francs sur un total de produits de 2,937 millions. «C'est mieux qu'attendu en raison de bonnes rentrées fiscales», note le syndic Jean-Michel Wyssa. Des investissements pour un million de francs ont également été validés, qui comptent essentiellement les travaux du nouveau captage d'eau potable. L'assemblée a encore adopté les statuts de la future STEP régionale de la Moyenne Broye à Lucens.

## Ça swinguera quand même

### ESTAVAYER-LE-LAC

Une 13<sup>e</sup> édition de Swing in the Wind aura bien lieu les 17 et 18 juillet prochain en ville, dans une version restreinte, sans scènes ni podiums installés. Elle se déroulera sous la forme de concerts en terrasses organisés en collaboration avec les établissements publics du centre-ville.

Quelques noms déjà au programme: Max Jendly Trio, Guerry Lopez, Echoes of Django, Angèle Thijs & Fine Romance, Jazzarazzi, Raphael Jost Trio, Elephant Brass Machine ou encore des Marching Bands itinérants dès la fin de l'après-midi. **COM**

# Le réseau, une chance pour la crise

**SANTÉ** Il a beaucoup été question du Covid-19 lors de l'assemblée des délégués de l'association des communes pour l'organisation médico-sociale de la Broye fribourgeoise, mercredi dernier.

### CUGY

«Heureusement que le Réseau santé social de la Broye fribourgeoise (RSSBF) est entré en fonction au 1<sup>er</sup> janvier, sans ce réseau, je ne sais pas comment on aurait géré cette crise de manière professionnelle. Il y a eu très peu de décès liés au virus dans nos EMS.» Comme l'a souligné d'entrée le préfet Nicolas Kilchoer, il a beaucoup été question de la pandémie, mercredi soir à Cugy, lors de l'assemblée des délégués de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale de la Broye.

Le réseau a été qualifié de «chance» dans cette gestion de crise. La coordination, l'entraide, la solidarité ont joué à tous les niveaux avec des communes très réactives qui, grâce à la mise en place de groupes de bénévoles, ont permis de décharger les soins à domicile, notamment par la reprise des activités ménagères ou le remplacement des chauffeurs du PassePartout, considérés à risque en raison de leur âge.

Malgré tout, le Covid-19, «même si on va devoir vivre encore quelque temps avec», a déjà laissé des traces dans les EMS, a relevé la directrice du RSSBF Sandra Lambelet Moulin. Entre la re-



Très peu de décès liés au coronavirus jusqu'ici dans les EMS de la Broye fribourgeoise. Ici les Mouettes.

PHOTO ISABELLE KOTTELAT

cherche de matériel, un combat de tous les jours, la navigation dans la multiplicité des directives, parfois incompréhensibles, davantage de morbidité et davantage de décès pas forcément liés au Covid-19, «la charge émotionnelle a été très importante pour le personnel». Il s'est trouvé confronté à «d'énormes di-

lemmes éthiques», entre le devoir de protection des personnes vulnérables et le droit à la liberté individuelle, a-t-elle précisé.

Sandra Lambelet Moulin a souligné qu'à ce stade, dans les dix EMS de la Broye intercantonale, 4 ont été fortement touchés par le virus, 3 modérément et 3 n'ont vécu aucun cas. Une proportion

similaire dans les 4 EMS de la Broye fribourgeoise (y compris celui, privé, des Grèves du Lac à Gletterens) avec un établissement fortement atteint, un de manière modérée et deux sans cas au sein des résidents. Chez tous, en revanche, des collaborateurs ont été touchés.

«On a constaté qu'il était très compliqué de détecter le coronavirus sur la personne âgée qui présente beaucoup de symptômes atypiques comme des problèmes gastriques ou des états confusionnels», a fait remarquer la directrice.

Le personnel du réseau a vu son nombre augmenter de 90% avec l'arrivée en soutien de bénévoles, de membres de la protection civile ou d'étudiants: «Nous avons engagé à ce jour 100 personnes supplémentaires pour gérer cette crise», a précisé le directeur des Ressources humaines du réseau Raphaël Monnerat. **IK**

### De l'argent rendu aux communes pour l'année 2019

Pour 2019, les 19 communes du district de la Broye fribourgeoise qui sont membres de l'association se verront globalement rembourser 302 502 francs sur l'exercice 2019, sur les quelque 9,1 millions versés de subventions. Dans le détail, le secteur des EMS redistribuera une part de 224 329 francs. «2019 était une bonne année pour les trois EMS Les Mouettes, Les Lilas et Les Fauvettes, avec une augmentation des journées (67 206 contre 65 674 en 2018) grâce notamment à l'augmentation du

nombre de lits aux Fauvettes. L'activité du foyer de jour était encore à la traîne. Il affichait une jolie hausse en début 2020, juste avant l'arrivée du virus qui l'a fermé», a fait remarquer le directeur financier Serges Clot.

Le secteur du Service de l'aide et des soins à domicile, lui, demande un supplément aux communes de 262 032 francs. Ses prestations de soins ont augmenté de 6,9% et celles d'aide au ménage ont baissé de 7,7%, selon une volonté aussi de valoriser les soins à la personne. Le

Service social de la Broye voit une diminution de son nombre de dossiers, avec les jeunes qui restent une population très touchée. Au niveau financier, c'est aussi un retour d'argent de 55 576 francs aux communes.

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité mercredi soir. Et suite à la rocade des dicastères au sein du Conseil communal Estavayer, c'est Christophe Pillonel qui a, mercredi soir, été élu délégué de l'association pour la commune en remplacement d'Eric Rey. **IK**

### Cousset

**Photographe broyard exposé au château de Gruyères**

Le photographe Etienne Francey, de Cousset, a été sélectionné pour Photo Esplanade, le rendez-vous photographique en plein air du château de Gruyères. Cette année, la manifestation a sélectionné les projets de quatre photographes (aussi Emmanuel Gavillet, Elise Heuberger et Tomas Wütrich), pour leur travail qui fait la part belle à l'observation de la nature et aux relations que l'homme entretient avec elle. Vernissage le 2 juillet à 19 h 30. Exposition ouverte jusqu'au 18 octobre.

### Broye

**Limiter les comblements agricoles**

Les deux députés fribourgeois Cédric Péclard (Les Montets) et Jean-Daniel Wicht s'inquiètent des comblements agricoles qui mettent régulièrement la population en émoi ces dernières années. Autrement dit les entreprises qui cherchent des dépressions de terrains à combler pour des travaux de terrassements nécessitant l'évacuation des matériaux dans une décharge contrôlée. Ils viennent de déposer une motion qui demande de modifier la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions, voire la loi sur les améliorations foncières afin que tous les comblements agricoles de plus de 2500 m<sup>2</sup> soient traités comme une aire d'exploitation de matériaux et suivent la même procédure de permis de construire. Avec une exception: les comblements agricoles supérieurs à 2500 m<sup>2</sup> nécessaires pour réhabiliter des terres agricoles dégradées et ainsi améliorer leur qualité qui ne doivent pas nécessiter une modification du PAL.